

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

GERS

de la commune de **MONTREAL DU GERS**

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 20 décembre 2024

-----15-----15-----10-----

L'an deux mille vingt quatre-----

et le 20 décembre -----

Date de
convocation

13/12/2024

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
13/12/2024

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mme FIN Thérèse, M. CHARLES Eric, Mme
PLOQUIN Cécile, Mme DESPAX Nelly, M. LARRODE Eric, Mme CARRERE
Amandine, M. BETUING Serge, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, M.
CABANNES Pierre

Excusés : Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY Jean-Marc, Mme CUZACQ
Geneviève, M. LABEYRIE Nicolas, M. LANSMANT Sébastien

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

Objet de la Délibération

Reprise déficit régie cantine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une vérification de la régie de recettes de la
cantine a été effectué par Madame la Trésorière du SGC de Condom.

Il a été constaté que celle-ci présente un déficit de 1 873.50 € sans qu'il ne puisse être expliqué.

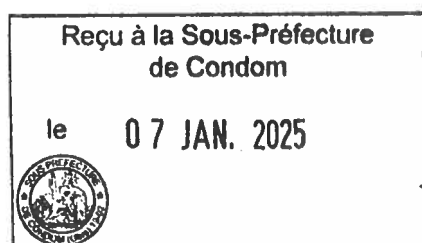
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de régulariser ce déficit par l'émission d'un
mandat pour la prise en charge de celui-ci

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Accepte la prise en charge de ce déficit par le budget de la Commune.

Fait à MONTREAL le 20 décembre 2024.



Le Maire,
Gérard BEZERRA

